

HOB0 (initiale)

Initiale



REFERENCE

7S-003 S - Habilitations électriques

OBJECTIF

Connaître et maîtriser le risque électrique
Connaître la réglementation et les consignes de sécurité
Accomplir les tâches fixées, en sécurité, dans un environnement présentant des risques électriques
Etre en mesure d'obtenir, de son employeur, les habilit

PUBLIC VISE

Les personnes, non électriciens, chargées d'assurer des travaux sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension

PRE-REQUIS

Etre Majeur
Maîtriser la langue française

PRE-REQUIS TECHNIQUES

Ordinateur, Tablette ou Smartphone connecté à internet, équipé d'un micro et de sorties audio

DURÉE en HEURES :

7h

RYTHME / NOMBRE DE JOURS

(Rythme distanciel organisé par demi-journée)
1 journée

MODALITE PEDAGOGIQUES :

Classe Virtuelle et visio avec Zoom
Accès plateforme d'apprentissage et ressources DIGIPAS

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active, alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de retour d'expérience.
Utilisation d'un coffret pédagogique et de cellules HT, selon les cas, pour les exercices pratiques.
Un livret regroupant les exposés est remis aux stagiaires.

Théorie :

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510.
 - Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection.
 - L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques.
 - La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
 - Les prescriptions pour les non-électriciens.
- Pratique : BT et/ou HT selon le cas
- Présentation des équipements et installations électriques.
 - Reconnaissance des différents appareils (manuels, automatiques, protections, pouvoir de coupure).
 - Technique de manœuvre des appareils.
 - Présentation d'un équipement consigné.
 - Consignation et déconsignation d'un ouvrage HT :
 - Séparation.
 - Condamnation.
 - Identification sur plans, schémas et sur site.
 - Vérification d'absence de tension, mise à la terre et en court-circuit (VAT, MALT, CC).
 - Mise en place de zones de travail.
 - Respect des distances (vérifications pratiques).
 - Présentation et utilisation du matériel de sécurité.
 - Rappel des dangers inhérents à ces différents équipements.